

*Occupation du sol et dynamique spatiale
des grandes plantations modernes
dans le département d'Agboville (Côte d'Ivoire)*

RÉSUMÉ

— *Occupation du sol et dynamique spatiale des grandes plantations modernes dans le département d'Agboville (Côte d'Ivoire).*

Il existe en Côte d'Ivoire une catégorie de grandes plantations modernes qui sont différentes à la fois des petites exploitations villageoises et des grands blocs agro-industriels appartenant à des sociétés d'État. Cet article étudie ces plantations dans le département d'Agboville où elles sont particulièrement nombreuses. Elles sont caractérisées par leur étendue, la prépondérance de cultures délicates, des techniques intensives et scientifiques, et elles fournissent des hauts revenus.

Elles sont héritières des plantations européennes créées avant-guerre, mais elles n'ont pris leurs caractères actuels que progressivement, à partir des années 1950. Par ailleurs, la dynamique spatiale de ces exploitations permet d'opposer planteurs européens et ivoiriens. Enfin, leur concentration en quelques secteurs privilégiés a des conséquences multiples sur le milieu villageois local : saturation foncière, choix de cultures nouvelles, apparition d'un nombre très limité de grands planteurs villageois.

ABSTRACT

USE OF THE LAND AND SPACIAL DYNAMICS
OF THE LARGER MODERN PLANTATIONS IN THE
« DEPARTMENT D'AGBOVILLE » (IVORY COAST)

There exists in the Ivory Coast a class of large modern plantations which are different both from the small villager's farmlands and from the vast agro-industrial compounds owned by nationalized companies. The present article studies those plantations in the « département d'Agboville » where they are particularly numerous. They are characterized by their extended surface, the fact that they specialize in crops requiring particular care, a high degree of agricultural skill and technicality, and the fact that they bring in important capital incomes.

They are derived from the European plantations established before World War II, but it is only gradually that they have acquired their present characteristics, from 1950

onwards. Moreover the spacial dynamics of those plantations permits one to oppose european to native planters. Finally, these concentration in a restricted number of specific areas has a variety of consequences on the local social organization : complete occupation of available agricultural and introduction of new crops, emergence of a very limited number of rich planters from among the village population.

On peut schématiquement distinguer trois grands types de plantations en Côte d'Ivoire :

- Les plantations villageoises sur lesquelles sont toujours utilisées des techniques « traditionnelles », même lorsqu'elles couvrent de vastes superficies¹ ;
- Les plantations agro-industrielles où sont employées des techniques scientifiques, et qui associent une usine de première transformation des productions agricoles aux blocs de cultures ;
- Les grandes plantations que nous qualifions de « modernes »², proches des précédentes par les techniques et par l'orientation des productions vers l'exportation, mais qui s'en distinguent par plusieurs caractères : elles sont entre les mains du secteur privé (sociétés ou individus) alors que les plantations agro-industrielles appartiennent en général à l'Etat ; en outre, elles ne sont pas associées à une usine, et sont de dimension inférieure³.

Ces plantations « modernes », espaces cultivés d'un seul tenant ou scindés en blocs rapprochés, sont vastes néanmoins à l'échelle ivoirienne et souvent regroupées à plusieurs au sein d'une même exploitation, unité de gestion de taille élevée (plus de 30 ha, voire plus de 100 ha)⁴. Elles sont encore largement entre les mains de planteurs européens, bien que depuis quelques années l'ivoirisation progresse. Par ailleurs, elles constituent un monde extrêmement dynamique, fait d'incessantes adaptations aux marchés. Enfin, ces plantations modernes sont nombreuses en Côte d'Ivoire et fournissent la part essentielle de plusieurs productions d'exportation (banane, ananas, fleurs, agrumes, entre autre). Ce fait est original, puisque si ce type de plantation est fréquent dans d'autres régions intertropicales⁵, il est rare en Afrique de l'Ouest.

Or, ces plantations ont été jusqu'à présent assez peu étudiées. Le regard des chercheurs s'est porté en priorité sur les petits planteurs de café-cacao, et plus récemment sur les grands planteurs villageois. L'objet de cet article est d'étudier la dynamique et les caractères spatiaux de ces grandes plantations modernes dans le département d'Agboville qui est une des régions de Côte d'Ivoire où elles sont les plus nombreuses alors qu'on n'y trouve aucun bloc agro-industriel de société d'Etat.

Le département d'Agboville appartient au vaste ensemble forestier qui recouvre le sud de la Côte d'Ivoire, sans profonde originalité naturelle par rapport aux départements voisins. Ses limites correspondent approximativement à celles du pays Abé, peuple apparenté au groupe Akan, et possesseur traditionnel du sol. Situé non

1. Cf. J.M. GASTELLU (1980 et 1982) et S. AFFOU YAPI (1979).

2. Nous avons retenu le qualificatif de « moderne » qui caractérise bien les techniques. C'est le terme qui avait été employé lors du Recensement National Agricole (R.N.A.) de 1974. On utilise souvent aussi en Côte-d'Ivoire le qualificatif d'« industrielle » pour ces plantations. Nous l'avons écarté pour éviter toute confusion avec le secteur secondaire, et pour les différencier des blocs agro-industriels des SODE, tels ceux de la SODEPALM ou de la SODESUCRE.

3. Les blocs agro-industriels dépassent, en général, 1 000 ha, ce qui n'est pas le cas des plantations modernes.

4. Cf. ci-dessous les rapports entre plantation et exploitation.

5. Les plantations « modernes » appartiennent au groupe que les auteurs anglo-saxons nomment « estate » et que P. GOUROU (1969) appelle « plantations ».

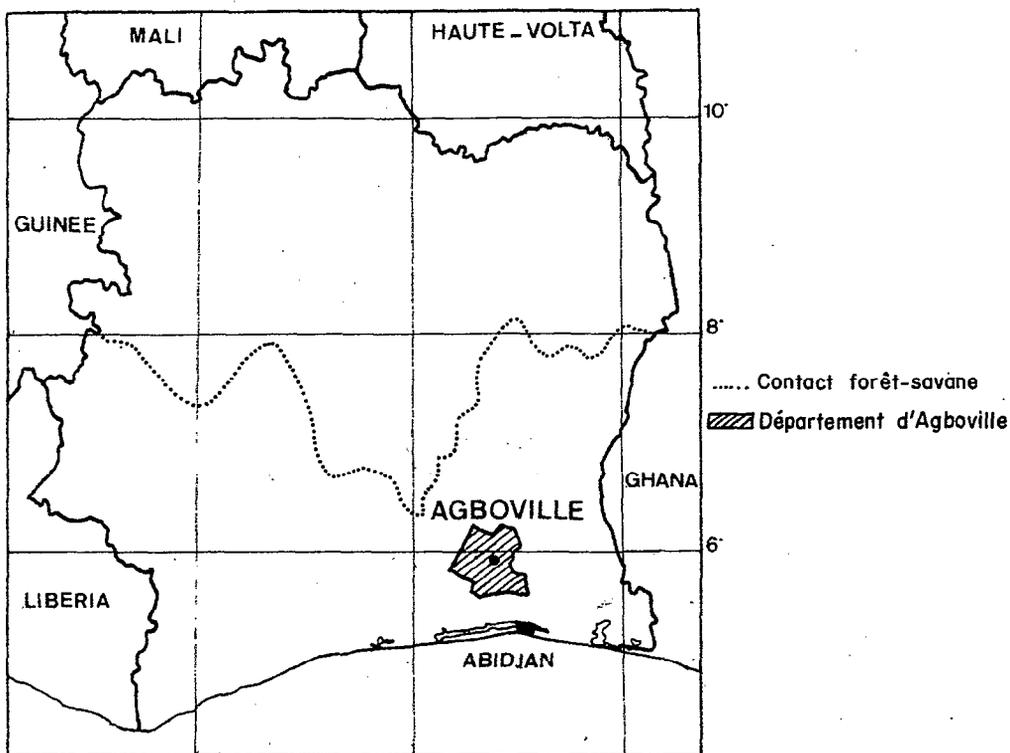


Fig. 1. Le département d'Agboville : carte de situation.

loin d'Abidjan (fig. 1), il a connu un développement précoce de l'économie de plantation comme toutes les régions du Sud-Est ivoirien. La majorité des exploitations appartient à des villageois : elles sont petites⁶, associant des cultures commerciales de café-cacao, aux cultures vivrières d'autosubsistance.

Les grandes plantations modernes par leurs objectifs, leurs techniques, leur taille, les cultures pratiquées, sont très différentes. Dans le département, elles présentent des aspects communs à la plupart de ces plantations dans les autres pays intertropicaux (notamment sur le plan des techniques). Mais elles offrent des aspects spécifiques tenant au contexte national ivoirien et au milieu local. Il convient particulièrement de mettre en valeur leur originalité par rapport aux exploitations villageoises. Leur étude doit nous conduire à préciser les processus d'accumulation foncière des planteurs, les conditions de l'intensification des techniques, les modalités de l'ivoirisation que l'on observe depuis quelques années ; plus précisément, il faut se demander si l'ivoirisation se limite à un simple changement de propriétaire ou si l'exploitation ivoirienne et l'exploitation européenne sont différentes dans leur fonctionnement et dans les conditions de leur essor. Enfin, on ne peut pas faire abstraction des répercussions sur le milieu villageois de la concentration des grandes plantations modernes dans le département, notamment en ce qui concerne la structure foncière.

6. 5,96 ha en moyenne en 1974 d'après les résultats du Recensement National Agricole (R.N.A.).

Par nécessité, nous avons dû fixer des limites précises aux exploitations que nous considérons comme « modernes ». Nous avons éliminé celles qui sont axées sur la culture du café-cacao, car les techniques employées sont traditionnelles. Nous avons pris en compte les plantations tournées vers les cultures délicates : banane, ananas, fleurs etc. Enfin, nous avons retenu seulement les exploitations de plus de 30 ha, l'expérience nous ayant montré que les autres ne présentent pas des caractères suffisamment modernes⁷.

Notre étude a pris pour base les résultats du Recensement National Agricole (RNA) qui, bien qu'un peu anciens fournissent des renseignements quantitatifs d'ensemble, et nos enquêtes de terrain⁸. Par ailleurs, afin de préciser leurs rapports avec le milieu traditionnel, nous avons étudié la situation des exploitations villageoises dans la sous-préfecture d'Azaguié qui est la principale zone de concentration des exploitations modernes du département.

LES CARACTÈRES SPATIAUX ET ÉCONOMIQUES DES GRANDES PLANTATIONS MODERNES

Les formes d'occupation de l'espace par les plantations modernes

1. *La grande plantation moderne s'identifie d'abord dans le paysage.* Voici par exemple, une grande exploitation d'Azaguié ; elle dépasse 500 ha de superficie ; la maison du planteur, cossue, est située sur une colline ; à proximité, sont installés les bâtiments d'exploitation ; de la terrasse de l'habitation, le regard embrasse l'essentiel des plantations : vastes blocs géométriques limités par des chemins de desserte, et dans lesquels les cultures sont alignées. La spéculation principale est la banane ; les bananeraies s'étendent dans les bas-fonds, éclatées en quelques vastes blocs de culture ; les hauteurs sont recouvertes de plants de fleurs, l'horticulture étant la seconde spéculation de l'exploitation.

Ailleurs, les caractéristiques sont les mêmes : grande dimension des parcelles et des blocs de cultures, structure géométrique, réseau organisé de chemins de desserte, aspect net et soigné des cultures, maison bien située, dominant l'exploitation. Cette apparence d'unité et de simplicité ne se retrouve pas cependant au niveau de la structure foncière.

2. *La structure foncière de l'exploitation moderne est complexe et très différente de celle de l'exploitation traditionnelle villageoise.* Il convient de distinguer « plantation » et « exploitation ». En effet, le planteur peut posséder plusieurs plantations dispersées dans différents villages éloignés les uns des autres, voire dans d'autres régions de la Côte d'Ivoire⁹ ; en outre, ce planteur peut cultiver une terre en tant qu'unique propriétaire, et une autre en société. Ainsi, tel planteur d'Azaguié contrôle

7. *Toute limite en la matière est arbitraire. Celle-ci est issue de notre expérience de terrain. La plupart des exploitations de moins de 30 ha présentent des caractères techniques qui permettent mal de les incorporer à notre étude. Inversement une limite plus élevée (50 ha) nous eût conduit à éliminer des exploitations significatives. Par ailleurs, nous n'avons pas pris de limites de production car les tonnages ont fortement varié ces dernières années.*

8. *Nos recherches sur le terrain effectuées de 1974 à 1977 nous ont permis de toucher individuellement plus de la moitié des planteurs. Lors d'une mission effectuée en décembre 1982, nous en avons revu un tiers. Nos enquêtes nous ont permis de constater que les résultats quantitatifs du R.N.A. étaient parfaitement utilisables et que la plupart des exploitations avaient été touchées.*

9. *Les plantations situées dans d'autres départements n'ont pas été étudiées.*

deux sociétés, dont l'une possède deux plantations situées en des lieux différents, et une plantation qu'il cultive en son nom propre. L'unité d'exploitation qui existe bien ici est réalisée par le planteur qui gère de façon globale ses différentes plantations. C'est cette unité que l'analyse doit prendre en compte, et qui, au-delà de la complexité des liens juridiques, constitue l'exploitation. Ainsi définies, les exploitations industrielles peuvent être donc d'un seul tenant ou divisées en plantations de taille variable (de 10 ha à plus de 100 ha) et ayant des statuts juridiques différents.

La majorité des exploitations modernes est très vaste : 47 % dépassent 100 ha (tabl. 1). Beaucoup appartiennent à des Européens ; un second groupe important est propriété d'Ivoiriens ; les autres, en petit nombre, sont à des Voltaïques. Il ne semble pas y avoir de différences notables entre la superficie des exploitations européennes et celle des exploitations ivoiriennes : le plus grand planteur est européen, mais un nombre sensiblement égal de nationaux et d'étrangers possède des domaines supérieurs à 100 ha : 8 Ivoiriens et 9 Européens en 1974 (11 Ivoiriens et 7 Européens fin 1982).

TABLEAU 1
Superficie des exploitations (1974)

Propriétaire Classe de taille (en ha)	Européens	Ivoiriens	Autres	Européens + Ivoiriens	TOTAL
30 - 49	5	5	2	1	13
50 - 99	6	3	1	-	10
100 et +	9	8	-	3	20
	20	16	3	4	43

TABLEAU 2
Plantations et modes de faire-valoir (1974)

Propriétaire	Exploitant	Européens	Ivoiriens	Européens + Ivoiriens	Autres	TOTAL des plantations
Société anonyme	Actionnaire principal	13	-	-	-	13
	Gérant	4	5	5	-	14
Personne physique	Propriétaire	10	11	-	7	28
	Gérant	3	8	-	-	11
Total des plantations		30	24	5	7	66

La plantation peut être dirigée par le propriétaire ou un gérant. Le mode de faire valoir direct l'emporte (tabl. 2) : les propriétaires exploitants sont majoritaires, et dans le cas des sociétés anonymes, presque une fois sur deux, la direction est assurée par

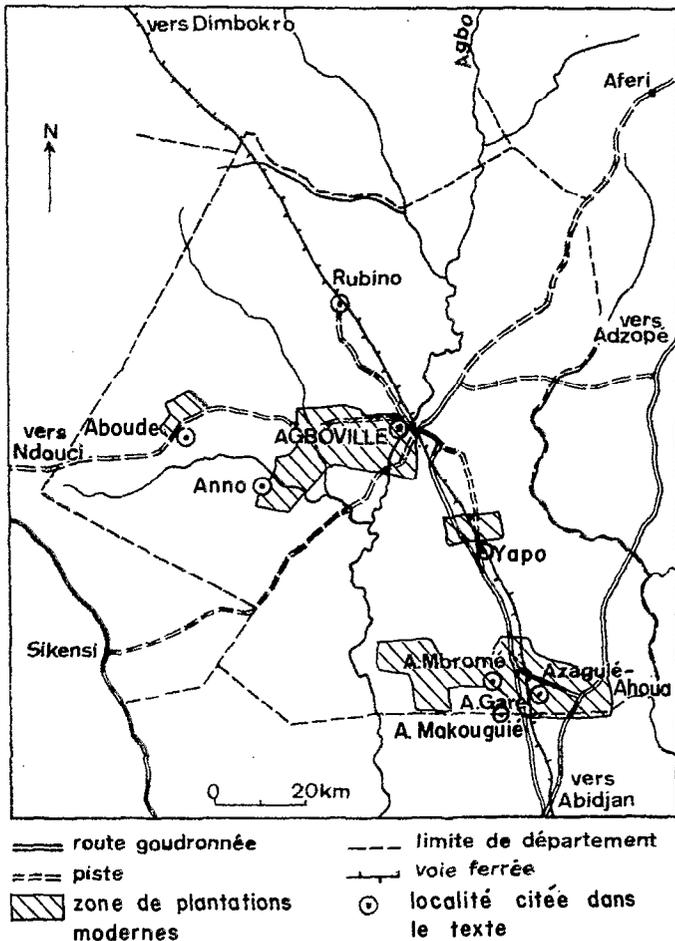


Fig. 2. Localisation des plantations modernes.

l'actionnaire principal (il s'agit alors, de fait, d'un mode de faire valoir directe). Par ailleurs, on constate une nette différence entre planteurs européens et ivoiriens.

— Les planteurs européens sont en très grande majorité exploitants, même s'ils contrôlent bien souvent leurs plantations par l'intermédiaire de sociétés.

— A l'inverse, les propriétaires ivoiriens sont en majorité des non-exploitants ; ce sont des citadins qui ont placé des capitaux dans la terre, soit en rachetant des plantations européennes, soit en s'associant à un Européen ; ils ont engagé un gérant car ils ne peuvent s'occuper de leur plantation faute de temps ou de connaissances techniques ; dans le cas des sociétés européen-ivoiriennes, l'exploitant est l'actionnaire européen. Il s'agit donc de propriétaires absents ; ils contrôlent plus du quart des plantations étudiées. Les propriétaires exploitants ivoiriens, qui résident en permanence sur leurs terres, ou, cas le plus fréquent, qui habitent en ville et y viennent très souvent¹⁰, sont moins nombreux ; ils possèdent à peine 17 % des plantations étudiées.

¹⁰ Ces planteurs sont cependant souvent aidés par un parent qui réside continuellement sur l'exploitation et la surveillance lorsqu'ils sont absents.

Enfin, précisons qu'assez peu de planteurs sont autochtones, c'est-à-dire abé (4 en 1982) ; de ce point de vue, l'exploitation moderne est étrangère au milieu local.

3. Une autre caractéristique fondamentale des plantations modernes est leur localisation très concentrée autour d'Agboville et d'Azaguié (fig. 2). Les exploitations du secteur d'Agboville (un peu moins de 2 000 ha) sont les plus dispersées : elles se situent de part et d'autre de la route qui relie Agboville à Aboudé-Mandéké ; on peut rattacher à ce groupe les plantations de Yapo. Les exploitations du secteur d'Azaguié (environ 3 000 ha) sont plus concentrées ; elles sont particulièrement groupées entre Azaguié-Gare et Azaguié-Ahoua, et au Sud, près de la route goudronnée.

Cette concentration doit peu au milieu naturel. Les voies de communications jouent par contre un rôle déterminant. Les plantations se localisent près des gares ou sur des pistes les reliant facilement à une gare ; près d'Azaguié beaucoup sont proches à la fois de la voie ferrée et de la route goudronnée. Cette situation s'explique aisément : les productions sont destinées à être exportées et nécessitent un acheminement rapide vers le port ou l'aéroport d'Abidjan.

4. Les cultures des grandes plantations modernes sont originales (tabl. 3). Les cultures annuelles l'emportent nettement : ananas dans le secteur d'Agboville, banane dans le secteur d'Azaguié. Un lien logique apparaît entre cultures et types d'exploitation puisqu'il s'agit de cultures délicates et exigeantes sur le plan technique.

TABEAU 3

Superficies cultivées dans les exploitations modernes (1974)

Cultures	Secteur d' Agboville	Secteur d' Azaguié	TOTAL
Café et cacao	84	30	114
Agrumes et divers	280	113	393
Banane	363	1746	2109
Ananas	513	75	588
Fleurs	305	10	315
Cultures maraîchères	-	50	50
Essences forestières	15	132	147
Pâturages	15	25	40
Friches	291	888	1179
TOTAL	1866	3069	4935

Par ailleurs, un certain nombre d'exploitations associent différentes cultures. Ceci leur permet de diversifier leurs sources de revenus et d'utiliser plus complètement l'espace (ainsi, les bas-fonds seront réservés à la banane et les hauteurs plus sèches aux cultures florales ou à l'ananas).

Enfin, les cultures varient en fonction de l'origine des planteurs. Les Européens pratiquent la culture de la banane, des fleurs, et développent depuis peu des cultures spéciales (comme les agrumes à essence, par exemple). Les Ivoiriens tiennent une place

importante dans la culture de la banane, et dominant le secteur de l'ananas. Leur prépondérance dans ce dernier secteur est une conséquence de la politique d'ivoirisation de l'agriculture voulue par le gouvernement puisque la culture de l'ananas est réservée par la loi aux nationaux ; l'étranger qui désire en produire doit s'associer à un Ivoirien. Largement exclus de cette culture, les Européens se sont lancés dans d'autres spéculations qui demandent de grandes connaissances techniques, de l'initiative, des capitaux, et des relations en Europe pour créer un réseau de vente¹¹ ; c'est-à-dire, celles pour lesquelles ils ont des atouts par rapport aux Ivoiriens.

La nature même de ces cultures est indissociable de la volonté des exploitants de pratiquer une agriculture intensive et de valoriser le sol : elles sont inséparables des techniques de l'exploitation.

Des techniques intensives et scientifiques

Au-delà de leur grande diversité qui tient entre autre à la diversité des spéculations, les techniques présentent toutes des caractères communs.

1. *L'organisation du travail* peut être saisie à partir de l'exemple d'une exploitation de la région d'Azaguié. A sa tête, le propriétaire ; il s'occupe essentiellement de la direction générale et des relations extérieures (contacts avec les villageois, avec les autorités, exportations...). Au-dessous de lui, deux gérants ; l'un s'occupe de la culture bananière, l'autre des spéculations secondaires : fleurs, cultures maraîchères, ananas. Chaque gérant organise la production de son secteur ; il a sous ses ordres des chefs d'équipes qui sont chargés de la culture d'un « bloc », c'est-à-dire d'une parcelle. Chaque équipe comprend une cinquantaine de manœuvres placés sous la responsabilité directe du chef d'équipe et recrutés par lui.

Cet exemple met en évidence deux aspects majeurs de l'organisation du travail dans la grande exploitation moderne : la hiérarchisation extrêmement poussée et la spécialisation des tâches. Ces caractères rapprochent la grande exploitation de l'entreprise industrielle urbaine, et la différencient fortement de l'exploitation villageoise. Cette structure s'applique d'abord à la main-d'œuvre qui joue un rôle très important.

2. La main-d'œuvre

Le nombre de manœuvres employés sur les grandes plantations modernes est considérable (tabl. 4) : en moyenne, 89 manœuvres par exploitation en 1974. Ce nombre augmente régulièrement, avec la taille de l'exploitation, bien que l'effectif moyen par hectare diminue légèrement sur les domaines les plus vastes à cause d'une plus forte mécanisation¹² : les exploitations les plus importantes emploient plusieurs centaines de salariés. Autrement dit, comme dans les exploitations villageoises, il y a un lien direct entre superficie cultivée et main-d'œuvre employée.

Cette importance de la main-d'œuvre dans des exploitations qualifiées de « modernes » s'explique par l'impossibilité de mécaniser certaines opérations culturales et surtout par le faible coût de cette main-d'œuvre¹³.

11. *La banane et l'ananas sont commercialisés par l'intermédiaire d'une coopérative (la COFRUITEL), ce qui n'était pas le cas, jusqu'à une date récente pour les autres productions.*

12. *Cf. ci-dessous § suivant.*

13. *Il s'agit là d'un fait d'ailleurs non spécifique à la Côte d'Ivoire mais caractéristique des pays du Tiers Monde.*

Les manœuvres sont originaires des régions de savane, en majorité de Haute-Volta. Ils logent, le plus souvent, dans des campements situés sur les plantations, rarement en ville ou dans un village abé. Beaucoup sont célibataires ou ont laissé leurs épouses dans leur pays d'origine ; quelques-uns cependant vivent avec femmes et enfants.

Le mode de rémunération des manœuvres varie selon les exploitations. Dans la majorité des cas, le planteur paie ses travailleurs sur une base journalière : chacun a une tâche quotidienne déterminée à exécuter ; une fois celle-ci achevée, le manœuvre peut aller travailler sur ses propres champs s'il le désire. La paie s'effectue à la fin du mois. Les manœuvres apprécient ce genre de contrat, à mi-chemin entre le travail à la journée et à la tâche, car il leur laisse du temps libre pour éventuellement créer leurs propres plantations. Les contrats de métayage (abousan au tiers, abounyan à moitié) si fréquents dans les plantations villageoises sont absents ici.

En revanche, les salaires sont plus élevés que dans l'agriculture traditionnelle ; ce sont en général les tarifs officiels qui sont appliqués : en 1982 de 10 000 F CFA à 12 000 F CFA par mois. Toutefois, et même si les chefs d'équipe touchent souvent beaucoup plus, les salaires dans l'ensemble sont inférieurs à ceux pratiqués dans les métiers de type urbain. Aussi, pour retenir leurs manœuvres, les planteurs modernes leur offrent divers avantages : fourniture de riz, primes, etc.

Néanmoins, la main-d'œuvre des grandes exploitations est très instable. A côté d'un volant de 20 à 30 ouvriers permanents, il y a un roulement de 50 à 100 manœuvres qui restent de quelques semaines à quelques mois. Ce phénomène s'explique entre autre par l'absence de liens personnels entre patron et manœuvres, comparables à ceux qui se nouent entre le petit planteur villageois et ses employés. L'exploitation villageoise est de ce point de vue avantagée ; elle semble mieux correspondre aux aspirations et aux capacités du manœuvre : notamment, elle le coupe moins du milieu traditionnel, et lui permet de profiter des nombreux avantages attachés aux liens beaucoup plus intenses qui existent entre planteur villageois et manœuvre (cadeaux, etc.).

Dans l'exploitation industrielle, les rapports patron-manœuvre ont une forme plus purement capitaliste où le salaire joue le rôle essentiel.

TABLEAU 4

Main-d'œuvre et équipement des exploitations modernes en 1974

Taille des exploitations	30-49 ha	50-99 ha	100 ha et plus
Manœuvres : nb/exploi.	37	75	176
nb/ha cultivé	1,2	1,0	0,9
<u>Types de matériels</u> (nombre/expl.)			
Camions, camionnettes	1,2	1,8	1,9
Tracteurs	0,8	1,7	3,5
Remorques	0,9	1,7	2,1
Charrues, sous-soleuses	0,2	0,3	1,1
Epandeurs d'engrais	-	0,1	0,2
Girobroyeurs	0,1	0,1	0,5
Atomiseurs	1,3	2,3	3,1
Pulvérisateurs	3,2	9,4	11,2

Enfin, l'utilisation de la main-d'œuvre n'est pas constante dans l'année. Tous les planteurs demandent à leurs salariés de faire des heures supplémentaires au moment des périodes de pointe comme la coupe de la banane. Ils emploient également des journaliers en supplément et souvent les femmes de manœuvres durant les périodes de grands travaux. Inversement, beaucoup de manœuvres retournent dans leur pays un mois, en février-mars, créant une pénurie de main-d'œuvre sur l'exploitation. Les planteurs essaient de résoudre ce problème en ayant tout au long de l'année un effectif de salariés supérieur aux besoins des cultures, et en les employant saisonnièrement à différents travaux d'infrastructure (entretien des pistes ou des barrages, par exemple).

Les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre constituent actuellement un des problèmes majeurs des exploitations modernes. Entre 1974 et 1982, le nombre de manœuvres a stagné dans la plupart des exploitations alors qu'étaient développées des cultures nouvelles plus exigeantes en travail. Cette évolution n'a pas été sans influencer sur l'équipement et les façons culturales.

3. Le volume du matériel, les quantités de produits utilisés et les soins apportés aux cultures mettent en évidence les caractères scientifique, moderne et intensif des techniques

Le matériel employé sur une exploitation industrielle est important (tabl. 4). Deux types d'appareils sont surtout représentés : d'une part, les atomiseurs et les pulvérisateurs qui servent à traiter les plants ; d'autre part, le matériel de transport qui permet d'acheminer produits et plants et d'évacuer la récolte. Par contre, les autres types d'appareils ou de machines sont peu nombreux, beaucoup d'opérations étant faites de préférence à la main. Globalement cependant, le volume du matériel et la puissance des machines ont tendance à augmenter depuis quelques années pour compenser la pénurie de main-d'œuvre¹⁴. En outre, la plupart des grandes exploitations bananières et des plantations d'ananas sont dotées d'un ou plusieurs barrages destinés à l'irrigation. L'importance et les types de matériels possédés varient bien sûr en fonction du type de cultures pratiquées, mais surtout, le nombre de machines et d'appareils augmente avec la taille des exploitations ; ce qui les différencie nettement des exploitations villageoises où le matériel utilisé est faible, quelle que soit la superficie cultivée.

Toutes les exploitations modernes utilisent engrais et produits phyto-sanitaires, indispensables au bon développement des plantes. D'autre part, un grand nombre d'exploitants (plus des trois quarts) utilisent des herbicides de préférence au désherbage manuel, contrairement à la plupart des petites exploitations ; cette pratique s'explique par plusieurs raisons : l'herbicide ne revient pas plus cher que la main-d'œuvre nécessaire au nettoyage et débarrasse mieux le sol des mauvaises herbes que le travail manuel ; enfin, dans la conjoncture actuelle, il vaut mieux réserver la main-d'œuvre, devenue rare, à d'autres tâches. Les grandes plantations sont donc avantagées sur ce point par rapport aux petites exploitations villageoises.

Enfin, il faut insister sur la minutie et la précision des opérations culturales. Sur les plantations d'ananas par exemple, telle celle de B., le terrain est d'abord essouché, labouré, nivelé avec l'aide de machines. Le tri, le traitement et la mise en terre des rejets sont faits avec le plus grand soin car de leur qualité dépend en partie le résultat de la récolte. La culture nécessite tout une série d'opérations délicates comme « l'hormonage » destinées à provoquer des floraisons et des récoltes groupées aux dates

¹⁴ A titre d'exemple, pour 10 exploitations, l'évolution 1974-1982 a été la suivante : 7 exploitations ont accru de façon notable leur équipement ; une seule a connu une baisse. Parmi les plus fortes augmentations citons, le nombre de camions-camionnettes (+21 %), de tracteurs (+12 %), de charrues (+25 %) ; en outre, la puissance moyenne des camions et des tracteurs a fortement augmenté.

favorables. La récolte qui vient un an après la plantation a lieu toute l'année avec une pointe entre octobre et mai, c'est-à-dire les mois où le marché européen, en l'absence de production fruitière locale, est le plus favorable. Le produit obtenu, calibré et de haute qualité, doit correspondre le mieux possible à la demande des consommateurs. L'intensivité des façons culturales se marque par l'importance des produits utilisés (engrais...) et le nombre de jours de travail par hectare et par an élevé¹⁵.

Tous ces caractères conditionnent la production et les revenus.

Des productions et des revenus élevés

1. Bien qu'elles soient peu nombreuses, les exploitations industrielles représentent *une part importante de la production et des revenus du département* : moins de 50 exploitations (sur plus de 9 000 que compte le département) fournissent entre 30 et 40 % de la valeur, selon les années, de la production commercialisée. Elles fournissent la totalité des revenus tirés de l'ananas, des essences d'agrumes, la majeure partie des revenus issus des cultures florales et une forte proportion des revenus bananiers (à Azaguié, les 10 plus importantes exploitations modernes ont fourni à elles seules les 3/4 de la production du secteur en 1981)¹⁶.

Ceci s'explique par la dimension de ces exploitations, la qualité de leur production, et l'importance de leurs rendements : ainsi, les exploitations bananières villageoises ont des rendements de l'ordre de 10 t/ha, voire moins, alors que les exploitations modernes atteignent 25 à 30 t/ha.

2. Le budget des exploitations modernes est sans commune mesure avec celui des exploitations villageoises. Les variations sont très grandes selon les années et les exploitations. Quelques constantes apparaissent cependant.

L'exploitation B. nous servira d'exemple. Le chiffre d'affaires y est énorme : plus de 110 millions de F CFA en 1980¹⁷. L'investissement de départ et les frais de cultures annuels étant considérables, les ventes doivent être élevées pour permettre des bénéfices. Ici, comme c'est souvent le cas, une production l'emporte : 90 % des revenus proviennent de l'ananas. Trois catégories de frais sont à distinguer.

- D'abord, les frais de fonctionnement, consacrés principalement aux salaires (plus de 20 % des dépenses totales) ce qui souligne le rôle de la main-d'œuvre dans l'exploitation.
- Ensuite, les frais d'équipement annuel : petit outillage, produits (engrais, emballages, etc.) ; ils sont beaucoup plus importants que dans les exploitations traditionnelles (du quart à la moitié des dépenses).
- Enfin, les frais d'investissement à moyen et long terme : achat de matériel lourd (tracteurs par exemple), exceptionnellement, construction de bâtiments ou acquisition de terres ; ils varient fortement d'une année sur l'autre mais sont toujours élevés, et opposent l'exploitation moderne à l'exploitation villageoise (où ils sont très faibles).

Par ailleurs, pour financer l'équipement ou les investissements, le planteur moderne doit souvent s'endetter. Ainsi, le remboursement des emprunts représentait 20 % des dépenses de l'exploitation B. en 1976 : B. avait dû recourir aux banques à la

15. Plus de 400 jours/ha en 1974 y compris les travaux d'entretien (pistes, matériel...) dans l'exploitation B.

16. Sources : République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Agriculture 1982.

17. Encore excluons-nous les coûts d'expédition et de fret (dépassant 50 millions de F CFA) répercutés sur les prix de vente, mais qui ne sont pas avancés par le planteur (même s'ils figurent dans les comptes d'exploitation).

suite de la destruction de sa récolte de bananes et de sa reconversion dans l'ananas. Une fois ces dettes remboursées, il a fait un nouvel emprunt en 1981 pour acheter un tracteur. D'autres exploitants passent des contrats de leasing pour s'équiper en matériel lourd.

Cependant, le planteur moderne prend ainsi de gros risques : une mauvaise récolte peut le conduire à la faillite en ne lui permettant pas de récupérer ses investissements et en l'empêchant de rembourser ses emprunts. Il appartient à ce type d'exploitants agricoles fréquent sous d'autres latitudes, mais rare en Afrique de l'Ouest, qui cumule les risques de l'industriel (qui en tant que tel doit investir, améliorer sa production, vendre dans les meilleures conditions) et ceux de l'agriculteur assujéti aux aléas du climat. D'autant plus que ses productions sont soumises aux variations des cours mondiaux et qu'en cas de catastrophes, les assurances sont d'un médiocre secours.

Investissement, prise de risques, adaptation incessante aux marchés : les exploitations modernes présentent donc des caractères d'entreprises capitalistes. En même temps, elles constituent un monde relativement dynamique.

MISE EN PLACE ET DYNAMIQUE SPATIALE DES GRANDES PLANTATIONS MODERNES

L'étude de la mise en place des grandes plantations modernes à l'échelle du département puis l'analyse des tactiques individuelles nous éclaireront sur les raisons et les processus de leur développement. Mais auparavant, il convient de présenter le cadre de leur implantation.

Contraintes et atouts du milieu

1. *Le milieu naturel* impose un certain nombre de contraintes aux grandes exploitations modernes, même si, par leurs techniques évoluées, elles s'en affranchissent en partie. Le relief, relativement uniforme ne crée pas d'obstacle ; le modelé vallonné, par les nuances pédologiques qu'il introduit, conduit cependant à utiliser les bas-fonds pour la banane, et les hauteurs, plus sèches, pour d'autres cultures. La pauvreté des sols ferrallitiques développés sur schistes notamment dans la région d'Azaguié, n'est pas un véritable handicap, mais rend indispensable la fumure minérale.

Le rôle déterminant appartient au climat, de type subéquatorial, chaud et humide, qui permet une gamme variée de cultures et leur étalement dans l'année. Il présente deux saisons des pluies (d'avril à juillet et de septembre à novembre) et deux saisons sèches (de décembre à mars et en août), mais aucun mois n'est sans pluie. Le volume annuel des précipitations ainsi que la durée des saisons humides croît du nord au sud : il tombe 1 400 mm de pluies par an à Agboville contre 1 700 mm à Azaguié. C'est pourquoi l'ananas est plus développé à la latitude d'Agboville et la banane à celle d'Azaguié.

Cependant les cultures souffrent d'une pluviométrie très irrégulière d'une année sur l'autre tant dans les quantités que dans la répartition, ce qui rend très utile l'irrigation. Par ailleurs, les tornades sont fréquentes, pouvant détruire les récoltes.

2. *Les règles et l'organisation de la société abé* déterminent les possibilités d'accès à la terre des planteurs modernes. Cette société est organisée dans le cadre de villages, unités de résidence patrilocale, qui rassemblent plusieurs lignages. A la tête de chaque lignage groupe de parenté agnatique, il y a un patriarche. Le patriarche du lignage dominant, le *nana*, dirige le village. Traditionnellement, la terre appartient au

groupe tout entier. Ce sont les patriarches de lignages et le *nana* qui la distribuent et qui autorisent les étrangers à s'installer moyennant une redevance symbolique et des offrandes aux divinités locales. Mais avec le développement de l'économie de plantation, la société abé est devenue de plus en plus individualiste ; la terre a été appropriée par les individus et a pris une valeur vénale. S'il faut toujours l'accord des autorités traditionnelles pour s'installer, les planteurs modernes ont dû verser des sommes d'argent de plus en plus fortes à des simples particuliers ou aux notables villageois.

Enfin, au début du siècle, les Abé pratiquaient des formes d'économie extensive, allant de pair avec de faibles densités de population et laissant de vastes espaces forestiers disponibles. La croissance démographique, l'extension des cultures commerciales et l'afflux d'allochtones ont modifié cette situation. Les conditions de mise en place des plantations modernes ont ainsi évolué.

Des pionniers d'avant-guerre aux techniciens d'aujourd'hui

La mise en place des grandes plantations a débuté très tôt dans le département d'Agboville. Mais les méthodes intensives et scientifiques n'ont été développées que tardivement. Nous distinguerons trois périodes.

DES IMPLANTATIONS PRÉCOCES (1914-1945)

Dès le début de la colonisation des grandes plantations européennes apparaissent. Certaines vont disparaître, mais beaucoup sont les ancêtres des plantations modernes actuelles. La première grande exploitation du département est la plantation Schneider, créée à Yapo en 1914. La date est significative : en 1910 a éclaté la « guerre des Abé », soulèvement autochtone contre les Français nouvellement installés ; la révolte est violemment réprimée. Ainsi, la pacification à peine achevée, apparaissent les premières exploitations européennes sur lesquelles l'administration coloniale appuie sa politique de mise en valeur.

Les grandes plantations peu nombreuses jusqu'en 1930, voient leur nombre fortement augmenter ensuite. Le tableau 5 donne la situation en 1937. Les planteurs

TABLEAU 5

Les planteurs européens dans le Cercle d'Agboville en 1937

Culture \ Secteur	Cacao	Café	Banane	Ananas	Citron	Cola	Nombre total de planteurs
Agboville	1	7	10	1	1	2	11
Nord et Nord est	3	6	1	0	0	1	7
Azaguié	0	3	7	3	1	0	8
Total	4	16	18	4	2	3	26
Sup. cult. (ha)	53	609	419(18)	3(18)	14	62	

Sources : Archives Nationales.

18. Non compris des superficies inconnues (de faible importance).

européens sont au nombre de 26 (un autre s'installe encore après). Ces plantations sont très concentrées : près d'Agboville surtout, c'est-à-dire près de la principale gare du département (c'est important à une époque où les pistes sont encore médiocres) ; secondairement autour d'Azaguié. Le cacao, dont les prix ont baissé et qui a été affecté par le « swollen shoot » n'a pas leurs faveurs. Le café est la spéculation principale : il couvre plus de la moitié des superficies cultivées. Mais d'autres cultures plus délicates sont développées, notamment la banane. Ces plantations sont extrêmement étendues : 2 dépassent 100 ha, 12 sont comprises entre 30 et 100 ha. Cette expansion est rendue possible en partie par l'appui de l'administration et par un apport de capitaux relativement élevés au départ. En outre, les Européens obtiennent facilement des terres auprès des autochtones pour établir leurs cultures car les espaces libres sont encore importants.

Sur ces plantations travaille un grand nombre de manœuvres (le plus souvent entre 50 et 100) dont beaucoup sont originaires des zones de savanes¹⁹. Enfin, plusieurs planteurs sont aussi et même d'abord des forestiers : l'exploitation du bois a souvent fourni les capitaux pour la création de la plantation.

A la même époque, on trouve déjà également des grands planteurs africains, possédant plus de 30 ha. Mais ils ne cultivent que du café et du cacao.

La période de la seconde guerre mondiale est marquée par un déclin général des plantations. Cependant cette situation est de courte durée.

INTENSIFICATION ET DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE DÉLICATE : LA BANANE (1945-1960)

Après-guerre, les plantations européennes deviennent véritablement modernes : les cultures arbustives sont peu à peu abandonnées ou reconverties au profit de la banane dont les Européens sont des producteurs exclusifs. La production de banane qui a considérablement souffert de la guerre ne retrouve son niveau de 1939 qu'en 1950. Mais à partir de cette date, elle progresse rapidement : les quantités de banane commercialisées passent de moins de 3 000 t en 1950 à plus de 30 000 t en 1960.

Cette croissance remarquable est liée à l'arrivée d'une nouvelle vague de planteurs européens qui reprennent d'anciennes plantations d'avant-guerre ou en créent de nouvelles. En 1958, le secteur d'Agboville comprend 13 plantations européennes ; le secteur d'Azaguié qui a cru plus vite en compte 24. Au total, entre 1948 et 1960, les superficies plantées ont doublé. Les planteurs ont bénéficié de 4 facteurs favorables.

— D'abord, les manœuvres arrivent en grand nombre de Haute-Volta, par l'intermédiaire du SIAMO²⁰. La région d'Agboville est privilégiée par le fait qu'elle se trouve sur la voie ferrée par où viennent directement les Voltaïques. Cet atout est d'autant plus important que la culture de la banane nécessite une main-d'œuvre nombreuse.

— Ensuite, une nouvelle variété de banane, la « poyo » est introduite. Elle remplace, à partir de 1955, la Sinensis, jusque là utilisée. La « poyo » plus résistante demande un emballage moins coûteux pour son transport, ce qui permet une baisse des prix de vente ; en 1960, la Sinensis a disparu.

¹⁹ Rappelons que jusqu'en 1946, les planteurs européens peuvent facilement recruter des manœuvres en cas de besoins grâce au travail forcé des africains.

²⁰ S.I.A.M.O. : Syndicat interprofessionnel pour l'Acheminement de la Main-d'Œuvre.

— En outre, une organisation de planteur, la COBAFRUIT (Coopérative bananière et fruitière de Côte d'Ivoire) est créée en 1953. Elle facilite les conditions de production et de vente.

— Enfin, les voies de communications sont développées : ouverture du port d'Abidjan en 1951, amélioration des transports routiers ; Azaguié, relié par piste puis par route goudronnée à Abidjan, est particulièrement avantage.

Par ailleurs, en même temps que les plantations se multiplient les techniques s'intensifient et deviennent plus complexes. L'irrigation, l'utilisation d'engrais et d'amendements, la lutte contre les maladies se développent. En outre, la culture nécessite une surveillance très stricte, et la coupe doit être faite à une date précise. Cette intensification, en augmentant les rendements, évite d'étendre démesurément les superficies cultivées. Elle marque donc une nouvelle stratégie de la part des planteurs européens. Mais par les connaissances qu'elle suppose, et les investissements qu'elle nécessite, elle élimine les petits planteurs africains, au moins dans un premier temps.

EXPANSION, DIVERSIFICATION, IVOIRISATION APRÈS L'INDÉPENDANCE

Deux phénomènes nouveaux à partir de 1960 modifient la situation des exploitations modernes : la saturation foncière de plus en plus sensible qui rend l'accès à la terre difficile, et l'indépendance de la Côte d'Ivoire qui entraîne un processus d'ivoirisation des plantations. Cependant l'évolution n'est pas uniforme.

Dans un premier temps, le nombre des plantations européennes augmente, à la suite de la rupture des relations entre la Guinée et la France en 1958. En effet, cette rupture ouvre plus largement le marché français aux bananes de Côte d'Ivoire et, par là même, attire de nouveaux planteurs. Le nombre des exploitants européens passe de 13 en 1958 à 24 en 1964 près d'Agboville ; de 24 à 35 pendant la même période dans le secteur d'Azaguié.

Mais en même temps, le gouvernement lance une politique de prise en main de la production de banane par les nationaux : d'où un véritable « rush » des Africains vers les plantations de banane. Ces planteurs toutefois ne concurrencent pas les Européens ; d'une part, le marché est en expansion et il y a place pour tous ; d'autre part, ces producteurs ont de petites exploitations où les conditions de culture sont moins bonnes que sur les grands domaines. D'après un arrêté du journal officiel de Côte d'Ivoire de 1964, les plantations européennes, peu nombreuses (64), dominent en superficie : 61 % du total ; il s'agit de grandes plantations modernes (57 sur 64) à forts rendements ; leur part dans la production est encore plus importante : 75 %. Quelques grandes plantations africaines apparaissent cependant : 3 sont classées comme « industrielles » et 17 « moyennes »²¹.

Toutefois, à partir de 1965 et surtout 1970, les conditions changent. La production de banane connaît un déclin qui touche le secteur d'Agboville dès 1970 et celui d'Azaguié à partir de 1973-74²². Ce recul s'explique d'abord par les conditions climatiques : la sécheresse de 1970-73, freine la production sous pluie et ne permettant

21. Le classement se fait sur la base des rendements : 20 t/ha pour les plantations « moyennes », 30 t/ha et plus pour les plantations industrielles (qui correspondent à celles que nous qualifions de modernes).

22. Le maximum de production est atteint en 1969 dans le secteur d'Agboville (25 140 t), et en 1972 dans le secteur d'Azaguié (42 444). Les productions respectives de ces deux secteurs en 1981 sont de 4 924 t et 29 464 t.

pas le remplissage des barrages limite l'irrigation²³. Cette sécheresse s'accompagne de tornades qui en février-mars détruisent les récoltes. Cependant ces mauvaises conditions climatiques auraient pu être surmontées si d'autres problèmes ne les avaient pas aggravées, pourcentage de plus en plus élevé de déchets dans les usines SONACO²⁴ : renchérissement des coûts de productions liés à la flambée du prix des produits pétroliers à partir de 1973, alors que celui des bananes stagne. Le secteur d'Agboville, le plus sujet à la sécheresse et le plus éloigné du port d'Abidjan est le plus touché. Mais le secteur d'Azaguié n'est pas épargné.

Les conséquences de cette crise sont doubles. D'abord beaucoup de planteurs abandonnent la banane et se tournent vers d'autres spéculations. C'est à partir de ce moment-là que les productions d'ananas, de fleurs, etc. se développent. Par ailleurs, cette crise précipite le départ des Européens dont beaucoup sont âgés ou qui, pour certains, se trouvent lourdement endettés à la suite de la destruction de leur récolte.

A la même époque le gouvernement lance une politique d'ivoirisation de l'économie et pousse les cadres au « retour à la terre », l'image du « planteur » étant fortement valorisée par le régime et le Chef de l'État en personne. On assiste alors à l'apparition d'une nouvelle classe de planteurs ivoiriens qui prennent le relais des Européens²⁵.

Le mouvement se poursuit avec l'accentuation de la crise bananière et une crise de surproduction qui affecte l'ananas en 1976 et 1979 entre autres.

On arrive à la situation actuelle où cohabitent deux groupes principaux de planteurs : Européens et Ivoiriens. Leur accès à la terre ne s'est fait ni à la même date, ni dans les mêmes conditions.

La constitution progressive des exploitations européennes

Il n'y a pratiquement plus de planteurs européens de la génération d'avant-guerre. De même très peu d'Européens sont aussi forestiers (2 ou 3 seulement). La majorité des exploitants actuels sont arrivés entre 1945 et 1950 ou à la fin des années 1950 ; l'agriculture est leur unique métier. Quelques uns, venant de Guinée par exemple, ont acheté tout de suite une plantation qui n'a pas changé ensuite. Les plus nombreux cependant ont créé progressivement leur exploitation. Deux exemples différents nous permettront de préciser leur évolution.

B., VIEUX PLANTEUR DE LA RÉGION D'AGBOVILLE

B. arrive en 1947 en Côte-d'Ivoire. Pendant 3 ans, il travaille dans différentes entreprises afin d'amasser les sommes nécessaires à son installation comme planteur. En 1950, il rachète une plantation de 57 ha à un Européen. Jusqu'en 1963, il ne cesse d'agrandir son exploitation qui atteint 150 ha à cette date. La saturation foncière bloquant son expansion, ce n'est qu'en 1982, qu'il acquiert à nouveau 30 ha. Pour

23. Cette sécheresse s'est reproduite plusieurs fois par la suite, sous une forme certes moins accusée, mais qui prolonge les difficultés. En 1981, par exemple, un planteur du secteur d'Agboville a enregistré sur ses terres 887 mm de précipitations seulement.

24. SONACO : Société Nationale de Conditionnement, chargée de conditionner les bananes de Côte-d'Ivoire.

25. Cette volonté gouvernementale se manifeste par exemple par la décision de réserver les créations nouvelles de plantations d'ananas aux nationaux et par la mise en place d'une société d'État chargée de la commercialisation : la SICOFREL. Ce n'est qu'après l'échec de cette société que la commercialisation des bananes et des ananas revient à nouveau aux planteurs avec la création en 1978 de la COFRUITEL.

chaque nouvelle parcelle acquise après quelques années de cultures, il demande un titre foncier à l'administration. Toutefois, il ne fait aucun achat, ni aucune demande de titre foncier, sans l'accord des autorités traditionnelles, à qui il verse une offrande symbolique et une somme d'argent. Ce souci de se concilier les maîtres coutumiers du sol lui évite tout ennui avec les villageois.

D'autre part, si l'acquisition de la plantation d'origine est en partie due au hasard (il s'agissait de la seule propriété libre à l'époque), les extensions ultérieures relèvent d'une stratégie bien établie : B., une fois possesseur de son premier terrain, achète une parcelle qui lui permet d'avoir accès de plein-pied à la route d'Agboville, afin de pouvoir écouler aisément ses produits ; ensuite, il achète tout ce qui vend alentour, agrandissant son bloc sans en rompre l'unité (fig. 3).

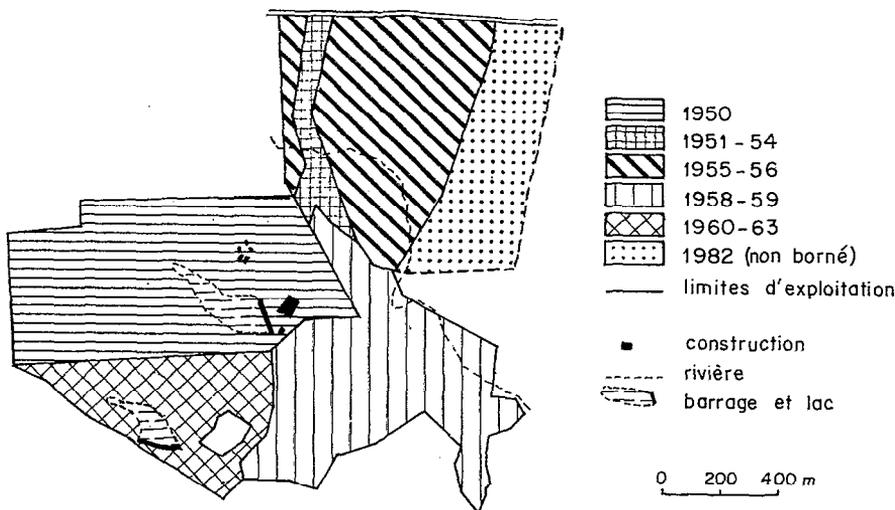


Fig. 3. L'exploitation B de la région d'Agboville, la constitution de l'exploitation.

Enfin, cette stratégie spatiale est doublée d'une évolution dans la répartition des cultures et dans l'équipement du domaine dont le but est de valoriser toujours au maximum les terres possédées. A l'achat, la plantation comprend des citronniers, 2 ha en bananes, et de la cola. Après une tentative malheureuse de plantation de caféiers, B. se lance en 1955 dans la culture du cacaoyer et surtout de la banane. Jusqu'en 1958, systématiquement, tout le rapport de l'exploitation est réinvesti dans l'expansion foncière et l'équipement ; c'est seulement à partir de 1960 que l'exploitation permet de dégager un bénéfice net. A la même époque, il construit des barrages ; l'irrigation autorise une extension des superficies cultivées et rend possible une production continue de banane tout au long de l'année. Jusqu'en 1970, tous les bas-fonds et les vallées de l'exploitation, soit 60 ha, sont cultivés en banane, la partie Sud-Ouest étant plantée en cacao. La production maxima de banane est atteinte en 1970 : 850 t. Mais trois années de tornades font tomber la récolte à 50 t en 1973, avec un fort déficit financier. B. décide alors de reconverter son domaine en se consacrant à l'ananas ; il en cultive aujourd'hui 90 ha. Trois aspects sont à souligner dans cette évolution : la mise en valeur de plus en plus complète de la moindre parcelle de l'exploitation, le choix de productions de plus en plus intensives, l'adaptation des choix à la conjoncture du moment. Tout ceci témoigne d'une volonté constante de valoriser au maximum les terrains acquis.

C. PLANTEUR DYNAMIQUE DE LA RÉGION D'AZAGUÉ

C. n'appartient pas à la même génération de planteurs que B. Il arrive en Côte-d'Ivoire plus tard : en 1955. Comme B., cependant, il ne s'installe pas à son compte immédiatement. Il commence par travailler chez un parent et c'est en 1959, seulement, qu'il achète ses deux premiers hectares. Mais à partir de là son ascension est fulgurante : de 1960 à nos jours il agrandit de façon presque ininterrompue son domaine qui dépasse 900 ha aujourd'hui (fig. 4). On peut s'interroger sur les raisons d'une telle réussite.

Les débuts ont été difficiles : les premières années C. doit réinvestir une part énorme des gains de l'exploitation dans les acquisitions foncières et la mise en valeur des terres ; l'auto-financement, qui a demandé des sacrifices au départ est une des conditions du succès. La seconde raison réside dans la stratégie foncière utilisée, faite d'audace et de coups soigneusement réfléchis ; trois principes guident C. dans ses extensions : acheter toutes les exploitations de terres cultivables qui se vendent ; essayer d'acquérir à tout prix les terrains stratégiquement importants ; à partir de noyaux situés en différents points, organiser des blocs qui, par agrandissements progressifs, ont tendance à se rejoindre pour constituer une exploitation regroupée ; C. possède en plus un sens profond des affaires qui lui permet de redresser le bilan financier de plantations qui périlcliaient. Ainsi, n'hésite-t-il pas à acheter aux villageois un terrain à prix d'or pour y établir un barrage, valorisant enfin une plantation que ses prédécesseurs n'avaient pas su rentabiliser.

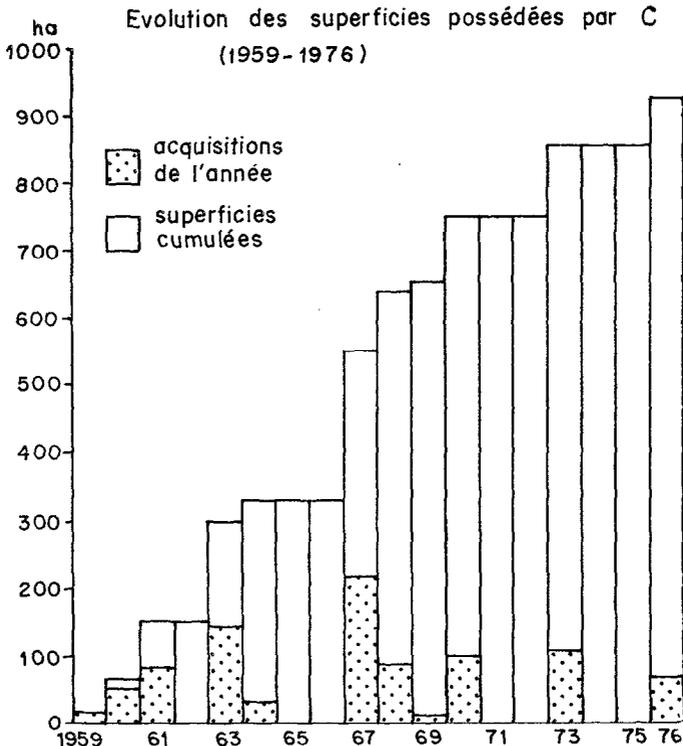


Fig. 4. L'exploitation C d'Azaguié.

Le troisième fondement de la réussite de C. réside dans les liens qu'il a su tisser avec les autochtones, ce qui lui permet d'obtenir des terrains qu'ils refusent parfois à d'autres. Tout d'abord, chaque fois qu'il désire se rendre acquéreur d'une terre, il demande l'autorisation des notables du village, maîtres coutumiers de la parcelle, même si celle-ci appartenait à un Européen. D'autre part, il lui arrive à l'occasion, d'aider financièrement ses vendeurs ou ses loueurs. Par ces pratiques, il devient une sorte de notable du village.

Le dernier élément de sa réussite réside dans la situation de ses plantations, à la fois proches de la route goudronnée et de la voie ferrée. Il peut ainsi, rapidement, expédier ses produits vers l'Europe, via Abidjan. C'est ce qui explique qu'il ait pu, depuis quelques années se lancer dans de nouvelles cultures pour le marché européen (légumes, fleurs), dont la réussite eût été beaucoup plus aléatoire sans les facilités de transports.

Cependant, lui non plus n'est pas à l'abri des risques puisque sa récolte de banane a été en grande partie détruite par une tornade en 1982 ; il a dû emprunter plusieurs dizaines de millions de FCFA, à un taux élevé à la BNDA, pour faire face à ses engagements. Son assise est cependant suffisante pour lui permettre de relever son affaire. D'ailleurs dans le même temps, afin de diversifier ses activités, il s'est lancé, en association avec un Ivoirien, dans la culture de l'ananas.

Ces exemples permettent de dégager les traits qui expliquent la réussite de certains planteurs européens : un investissement massif dans la terre et l'équipement ; le respect des coutumes autochtones (même si les heurts existent parfois entre Européens et Abé) ; l'extension de l'exploitation par création de nouvelles plantations ou par achat d'anciennes ; une intensification constante des cultures et une adaptation permanente aux conditions nouvelles soit par abandon de productions moins rentables soit par recherche de nouvelles spéculations. Mais les risques encourus sont toujours importants. C'est ce qui explique l'échec de plusieurs planteurs et les ventes à des Ivoiriens.

L'apparition récente d'un grand nombre d'exploitations ivoiriennes

A quelques exceptions près (essentiellement les planteurs villageois) et qui concernent les plantations les moins importantes, les planteurs ivoiriens sont des citadins passés par la fonction publique et qui ont acquis les capitaux nécessaires à la création de leur plantation hors de l'agriculture. Les modalités de création et de développement des plantations permettent toutefois de distinguer différents cas.

1. *Les exploitations anciennes* sont extrêmement rares (4 cas). Il s'agit d'exploitations créées souvent avant-guerre, dont les spéculations principales ont été pendant longtemps le café et le cacao, et qui, par reconversion ou parce que le planteur achetait de nouveaux terrains sont devenues des plantations modernes.

L'exploitation D. est l'une d'elles. Elle a été constituée par le père, ancien administrateur de cercle, venu s'installer comme forestier dans la région d'Agboville durant les années 1930. D. devient rapidement planteur et en 1937, il cultive déjà 50 ha de café et autant de cacao. Après la seconde guerre mondiale, c'est un des leaders du Syndicat des Planteurs Africains puis du Rassemblement Démocratique Africain. Il n'a pas de problèmes pour recruter des manœuvres et peut agrandir son exploitation qui atteint 460 ha en 1950. Mais à partir de 1955, les plantations vieillissent et déclinent. Vers 1966 la production est tombée très bas. L'exploitation est alors reprise par un de ses jeunes fils qui a fait des études d'agriculture en France et un stage chez un planteur européen. Ses connaissances techniques lui permettent de remonter l'affaire. Fort du soutien de l'État qui pousse à l'ivoirisation, il reconvertit en banane d'anciennes

plantations arbustives situées à Offumpo, et rachète un domaine bananier près d'Anno en 1970. A la suite de la sécheresse de 1970-73, il tend à remplacer les bananeraies par des plantations d'ananas. En même temps, il multiplie ses activités : il est à la fois planteur, forestier, commerçant. Ceci l'amène à négliger ses plantations qui périclitent. A sa mort en 1980, elles sont partagées entre sa femme et un de ses frères responsable dans une société d'État. Ce dernier remonte les plantations d'ananas qui couvrent 34 ha en 1982.

Dans toutes les vieilles exploitations comme celle-ci, les premières terres ont été acquises de façon traditionnelle après accord des autorités coutumières ou parce que le planteur était autochtone ; mais une partie des nouvelles plantations a été souvent achetée. D'autre part, le fondateur est (ou était) un notable politique important, ce qui a facilité l'évolution de l'exploitation. Enfin, lorsqu'un fils reprend les plantations aujourd'hui, c'est souvent un citadin qui exerce d'autres activités en ville. Le planteur actuel ne se différencie plus alors de ceux de la catégorie suivante.

2. *Les planteurs modernes ivoiriens sont pour l'essentiel des fonctionnaires qui rachètent les exploitations européennes.*

Il n'existe pas de véritable plantation moderne récente créée de toutes pièces par des ivoiriens d'origine urbaine. Il faudrait investir des sommes importantes et avoir du temps pour créer ces plantations : autant acheter une exploitation européenne en vente.

Le mouvement d'achat est particulièrement important puisque dans le secteur d'Agboville, sur 33 plantations européennes en 1970, 19 ont été vendues à des Ivoiriens depuis. La plupart des nouveaux planteurs sont des fonctionnaires ou personnages de haut rang : parents du Président, chefs de cabinets, Directeurs de sociétés d'État (tableau 6). Ce mouvement est particulièrement fort dans le département à cause du grand nombre d'exploitations modernes et de la proximité d'Abidjan, où réside la plupart de ces fonctionnaires.

TABLEAU 6

Origine sociale des planteurs modernes ivoiriens

Origine	Exclusivement agriculteur	Cadre moyen, notable régional	Membres du gouvernement, hauts fonctionnaires, notabilités nationales	Professions libérales, patrons du commerce et de l'industrie	TOTAL connu (26)
Nombre	1	4	13	2	20

Les modalités d'accès à la terre et le profil social de l'acheteur sont toujours identiques. Ainsi, L. a acquis en 1982, 2 plantations appartenant à des Européens dans la région d'Agboville : une plantation de banane en difficulté et une plantation d'ananas dont les propriétaires étaient lourdement endettés. Bien que les planteurs aient vendu leur exploitation moins cher qu'ils ne l'espéraient, L. a dû déboursier des sommes considérables : plus de 90 millions de F CFA. Pour l'essentiel, il s'agit de fond

26. Y compris des nationaux associés à des Européens.

propres tirés des revenus d'autres activités²⁷. L. est de ce point de vue très représentatif des membres de la nouvelle bourgeoisie qui investit dans les plantations : ancien enseignant, c'est un notable local, possédant diverses entreprises et des biens immobiliers à Agboville et Abidjan. Il avait déjà planté 70 ha de cacaoyers dans le Nord-Est du département qui ont brûlé. C'est parce qu'il voulait garder des attaches avec l'agriculture qu'il a racheté ces plantations. Mais pour lui, il s'agit surtout d'un placement parmi d'autres : fonciers, commerciaux, industriels...

A ce niveau, une profonde différence apparaît entre planteurs européens et ivoiriens. Les premiers ont agrandi progressivement leur exploitation en réinvestissant leurs bénéfices dans les achats de terre ou de matériel, prenant parfois des risques importants. Les seconds ont acquis d'un coup leur entreprise grâce à de l'argent retiré d'autres placements ou obtenu par leur situation sociale (aide de l'État...). Le risque est limité car ils conservent toujours leur emploi de haut fonctionnaire, source de leur situation sociale actuelle, quelle que soit la réussite de leur exploitation²⁸.

Il faut remarquer cependant que beaucoup de plantations rechetées sont dans une situation difficile, voire abandonnées. Au moins 5 plantations de bananes acquises par des ivoiriens dans le secteur d'Agboville avant 1975 sont aujourd'hui à l'état de friches. La poursuite de mauvaises années climatiques, la difficulté à rembourser les dettes contactées lors de l'achat, l'inexpérience de citadins qui ne se sont pas rendu compte de l'état des plantations qu'on leur vendait, y sont pour beaucoup. Mais surtout, la plupart de ces nouveaux propriétaires ne se sont pas intéressés de suffisamment près à la marche de leur exploitation, souvent parce qu'ils étaient accaparés par leurs autres activités. Or à la différence des caféières et des cacaoyères qui supportent des façons culturales sommaires, les plantations de bananes, de fleurs ou d'ananas, demandent les soins constants.

Seuls deux types de propriétaires ont réussi à faire prospérer leur exploitation :

- ceux qui ont pris un gérant, souvent européen ; l'exploitation est alors un simple placement²⁹ ;
- ceux qui suivent de près leur exploitation parce qu'ils habitent le département ou viennent quotidiennement d'Abidjan (il faut moins d'une heure pour faire le trajet Azaguié-Abidjan par la nouvelle route goudronnée) ; en général, ils ont été formés aux techniques agricoles modernes, et très souvent, ils investissent à leur tour dans l'exploitation : tel ce haut fonctionnaire qui a acheté en 1973 une plantation à Azaguié, s'est lancé dans la culture des fleurs et des arbres fruitiers, a augmenté son parc de machines etc.

En outre, le domaine foncier de la grande majorité des planteurs ivoiriens ne se limite pas à leur plantation moderne. Ainsi, beaucoup ont obtenu des attributions de lots importants (de 50 à plusieurs centaines d'ha) lors des déclassements de 3 forêts du département en 1971. Ces attributions sont particulièrement avantageuses dans une région où la terre manque et où les attributaires sont fortement aidés (financièrement et techniquement) par la SATMACI³⁰. Par ailleurs, presque tous possèdent aussi des

27. Comme toujours dans ce cas, il n'est pas possible de connaître la part exacte des différentes sources de financement : fonds propres, emprunts bancaires, aides de parents ou de l'État...

28. Beaucoup de grands planteurs ivoiriens fonctionnaires sont aussi des entrepreneurs industriels. C. de Miras a analysé l'origine du capital de cette classe ainsi que ses rapports avec l'État. Cf. C. de Miras, *l'entrepreneur ivoirien ou une bourgeoisie privée de son état*, in FAURE Y.A. et MEDARD J.F. (1982).

29. On peut rattacher à ce groupe ceux qui sont associés à un Européen et qui lui laissent la gestion de l'affaire.

30. Société d'Assistance Technique pour la Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire. Société d'État.

plantations de café-cacao : ainsi, tel haut responsable possède une plantation de 104 ha de bananes et d'ananas près d'Agboville, 100 ha de cacaoyers vers Anno, et 60 ha près de Divo, c'est-à-dire hors du département. Sur ces plantations arbustives, les techniques employées sont souvent traditionnelles et extensives.

L'emploi de techniques modernes et intensives n'est donc pas systématique ; celles-ci sont utilisées uniquement pour les cultures délicates, parce qu'il n'est pas possible de faire autrement. Cette attitude est à mettre en rapport avec la situation foncière des planteurs ivoiriens, différente et celle des exploitants européens. En effet, à l'inverse de ces derniers, les planteurs ivoiriens ne se sentent pas bloqués dans leurs extensions foncières : ils n'ont pas à rechercher l'intensification systématique, et peuvent utiliser, dans certains cas, des techniques extensives.

Ainsi, les planteurs ivoiriens sont des planteurs nouveaux par leur date d'accès à la terre mais aussi par leur rapport à l'exploitation, assez différent de celui des planteurs européens. Dans tous les cas cependant, ces deux groupes se différencient du milieu villageois.

LES GRANDES EXPLOITATIONS MODERNES ET LE MILIEU VILLAGEOIS

Par leur concentration dans quelques zones réduites du département les exploitations modernes ont influé de façon importante sur le milieu villageois. Le secteur d'Azaguié, lieu de la plus forte densité de plantations modernes est à cet égard exemplaire.

Ce secteur est constitué par le territoire de 3 villages : Azaguié-Mbromé, Azaguié-Makouguié, Azaguié-Ahoua, un 4^e village de création coloniale, Azaguié-Gare, étant situé sur le terroir d'Azaguié-Ahoua.

Dans ce secteur les planteurs villageois sont nombreux (tableau 7). Les allochtones sont majoritaires notamment à Azaguié-Gare. Les problèmes des différents villages sont cependant identiques, dans la mesure où un grand nombre de villageois (surtout les allochtones) ont des plantations réparties sur les différents terroirs³¹.

TABLEAU 7

Les exploitations dans les 4 villages Azaguié

Village	Nombre d'exploitants		Total	% de planteurs de café-cacao
	Autochtones	Allochtones		
Azaguié-Gare	24	318	342	33
- Ahoua	208	28	236	55
- Mbromé	40	17	57	72
- Makouguié	62	1	63	95
total	334	364	698	
%	48	52	100	51

Compte tenu du grand nombre d'exploitants, nous avons limité notre étude à un échantillon de 17 planteurs. Ces enquêtes, si elles ne fournissent pas des résultats statistiques sûrs, permettent d'analyser les tendances et de comparer la situation des

31. L'implantation allochtone est ancienne (des Dioula s'installent dès 1908). La présence de la gare explique cette forte concentration allochtone. En même temps, la présence d'exploitations modernes l'a accentuée : beaucoup de planteur allochtones ont d'abord été manœuvres sur les grandes plantations modernes (cf. ci-dessous).

exploitations villageoises de ce secteur à celles d'autres secteurs du département où les plantations modernes sont absentes³².

Dans le secteur d'Azaguié, les exploitations modernes couvrent plus de 3 000 ha. La saturation foncière qui en résulte est visible dans le paysage par la faible étendue des jachères, et l'omniprésence des cultures.

Les conséquences de la saturation foncière

1. *La taille des exploitations villageoises*, fait en apparence surprenant, n'est pas dans son ensemble très différente de la moyenne départementale : 6,30 ha ici en 1974, contre 5,94 ha pour l'ensemble du département³³. Quelques particularités sont cependant à souligner.

Tout d'abord, la structure d'ensemble est très inégalitaire : un groupe nettement majoritaire de petites exploitations, inférieures à 5 ha, s'oppose à une minorité d'exploitations dépassant 10, voire 20 ha. Ensuite, fait particulièrement remarquable, la taille des exploitations abé, à quelques exceptions près, est extrêmement réduite ; au contraire, les exploitations allochtones sont plus vastes : comme partout, les Baoulé sont à la tête d'unités agricoles importantes ; mais, trait original, les exploitations étrangères, particulièrement celles des Voltaïques, couvrent des superficies étendues ; l'une d'elles (le cas n'est pas isolé dans les 4 villages) avoisine même les 30 ha. Ce fait est d'autant plus étonnant que les Voltaïques ont souvent un accès difficile à la terre. Le pourcentage, plus faible qu'ailleurs, de chefs d'exploitations parmi les actifs agricoles masculins (moins de 17 % en moyenne pour les 4 villages Azaguié) montre toutefois le caractère exceptionnel de ces réussites : la saturation foncière rend impossible l'accès à la terre de beaucoup d'hommes, notamment parmi les manœuvres, très nombreux sur les plantations de banane.

Il convient donc de différencier une grande masse d'actifs agricoles masculins non-exploitants, un nombre relativement élevé de petites exploitations, et une infime minorité d'entreprises agricoles étendues.

TABLEAU 8

Taille des exploitations — échantillons dans 2 villages Azaguié (1976)

Groupe	Classe de superficie		0-4,9	5-9,9	10-14,9	15 ha	total	Superficie moyenne (ha)
			ha	ha	ha	et plus		
Abé			1	2	-	-	3	5,13
Allochtones			7	4	2	1	14	7,64
Total			8	6	2	1	17	7,19

32. Nous avons repris des exploitations villageoises étudiées lors du R.N.A. soit 11 à Araguïé-Gare et 6 à Azaguié-Mbromé. Elles sont théoriquement représentatives de la moyenne villageoise. Nous les avons suivies de 1974 à 1977.

33. D'après le R.N.A. ; la moyenne du secteur d'Azaguié est celle des 30 exploitations villageoises enquêtées lors du R.N.A.



Photo n° 15 : Culture de mil semé en lignes dans la région de Bobo-Dioulasso : ébauche de transformation des méthodes de culture qui touche les plantes vivrières. Le mil n'est plus semé en paquets mais en ligne ce qui permet l'usage de la culture attelée. Cette possibilité n'empêche pas le recours à la petite daba pour le premier sarclage. Ce champ se trouve en limite de l'espace villageois cultivé ; en arrière-plan, reconstitution de la végétation forestière (cliché B. TALLET).



Photo n° 16 : Forme de modernisation agricole proposée par les organismes d'encadrement de la paysannerie voltaïque, le passage à la culture attelée. Opération de sarclage mécanique sur champ d'arachide. L'utilisation de l'outillage exige des champs soigneusement préparés, en particulier dessouchés ; seuls subsistent quelques arbres utiles (karités, nérés...) (cliché B. TALLET).

2. La seconde conséquence de la saturation foncière concerne *la répartition des cultures* (tableau 9). Elle permet de dégager plus nettement encore l'originalité de la région : la culture de la banane domine chez les planteurs villageois, surtout chez les Voltaïques qui ne font guère d'autres spéculations. Les cultures arbustives traditionnelles n'ont d'importance que dans les exploitations abé et baoulé.

TABLEAU 9

L'évolution des cultures à Azaguié (17 exploitations-échantillons - 1974-1976)

	Plantations arbustives (avec ou sans vivrier)	Banane	Vivrier	Total
1974	33,88	71,85	13,86	119,59
1976	38,60	59,75	23,92	122,27
Evolution 1974 - 76 (%)	+ 13,9	- 16,8	+ 72,6	+ 2,2

On peut voir dans l'étendue des superficies cultivées en banane, l'influence des plantations des Européens. Mais il ne faut pas oublier le rôle de gouvernement qui a aidé les petits planteurs à s'orienter dans la voie de la production bananière dans les années 1960. En outre, cette période de reconversion a correspondu au moment où la saturation foncière commençait à se faire sentir et où les planteurs éprouvaient des difficultés pour étendre leurs exploitations. Par ailleurs, s'il est difficile d'établir un rapport précis entre la taille de l'exploitation et le type de culture pratiquée, en revanche, il semble bien qu'un lien existe entre le mode de tenure de la terre et le type de culture : les Abé, premiers propriétaires du sol, font des cultures arbustives, tout comme les Baoulé qui ont acquis d'assez vastes domaines fonciers ; à l'inverse, un grand nombre de Dioula et d'étrangers, ne possèdent pas, mais louent leurs parcelles ; une culture temporaire, comme celle de la banane, est, le meilleur choix possible.

Un dernier élément intervient : depuis quelques années, on constate une tendance à la réduction des superficies cultivées en banane. Les raisons de cette évolution sont les mêmes que pour les exploitations modernes : forte croissance des coûts d'exploitation alors que les prix de vente stagnent, difficulté à recruter des manœuvres, mauvaises conditions climatiques. Ces réductions expliquent en partie la chute de la production dans le secteur Azaguié. Les bananeraies ont été transformées en plantations de cacao et en champs de cultures vivrières ou florales. Ces dernières cultures se développent pour le marché d'Abidjan, particulièrement chez les allochtones locataires de leurs terres et qui ne disposent que de faibles superficies : ils ne peuvent abandonner un système intensif à base de cultures annuelles.

Globalement, les superficies ont assez peu augmenté, preuve de la saturation foncière de la région.

3. *L'assiette géographique des exploitations.* La structure géographique des exploitations est aussi le reflet de cette saturation foncière. L'exemple le plus significatif est celui des planteurs allochtones d'Azaguié-Gare. L'essentiel des terres autour de l'agglomération actuelle spécialement le Sud est accaparé par les grands planteurs auxquels il faut ajouter quelques notables abé. Les terres situées à l'Est aux mains des autochtones d'Azaguié-Ahoua, et des forêts classées au Nord et à l'Ouest limitent les extensions. Les allochtones ont donc dû aller chercher des terres sur les terroirs d'Azaguié-Makouguié ou Azaguié-Mbromé, voire plus loin (37 % des superficies cultivées de notre échantillon sont à plus de 10 km du village).

La situation varie bien sûr selon les groupes ethniques considérés. Excluons d'abord les Abé : maîtres traditionnels du sol, ils ne connaissent pas les mêmes problèmes que les allochtones ; leurs parcelles sont en général situées à courte distance du village, ou, au moins sur le terroir d'origine. Ce sont les Baoulé ainsi que les Voltaïques (c'est-à-dire les planteurs qui sont à la tête des plus vastes exploitations) qui occupent les terres les plus éloignées ; l'extension foncière suppose donc un surcroît de déplacements ou l'aide de parents qui résident en permanence à proximité des plantations les plus éloignées.

Enfin, cette saturation a des incidences sur les modes d'accès des allochtones au contrôle de la terre.

4. *Les modes d'accès à la terre des allochtones.* Le tableau 10 met en évidence les différentes modalités possibles d'accès à la terre pour les allochtones. Toutes témoignent plus ou moins de l'ancienneté de l'économie de plantation ou de la saturation foncière.

Aucune terre n'a été acquise de façon coutumière c'est-à-dire après accord des autorités autochtones et contre une offrande symbolique. Certaines parcelles ont été héritées, ce qui est lié directement à l'ancienneté de la présence allochtone : le père les avait acquises avant 1939, les premières cessions étant antérieures à 1910, et elles ont échu au fils après-guerre. Les achats sont aussi importants et précoces : avant 1940 ; la pression foncière était donc suffisamment forte pour que les terres ne soient pas cédées mais vendues. La place grandissante des locations, phénomène relativement nouveau, est significative du degré de saturation actuelle de l'espace ; ce système constitue une véritable rente pour les Abé, maîtres du sol. Des défrichements en forêts classées (c'est-à-dire illégaux) sont également de plus en plus fréquents ; la cause en est toujours le manque de terres, le refus (ou l'impossibilité) des Abé d'en céder, les réticences de l'administration à accorder un déclassement. Enfin, un mode de faire-valoir mixte se développe depuis peu : le locataire qui a défriché la parcelle cultivée du vivrier ; le propriétaire récolte sur le même terrain le café ; ce mode de tenure peu avantageux pour le locataire met en évidence les difficultés d'accès à la terre des allochtones, même pour cultiver du vivrier.

TABLEAU 10

Origine des terres cultivées à Azaguié-Gare en 1976 (11 planteurs)

	Héritage	Achat		Gage plantation	Location	Prêt gratuit	Mixte	Forêt classée
		plantation	forêt					
Superficie	2,94	4,24	47,02	4,03	30,53	1,06	0,25	4,30

Les facteurs de différenciation foncière au sein des exploitations villageoises

1. L'originalité de la région d'Azaguié tient à l'importance relativement secondaire des facteurs de différenciations traditionnels, c'est-à-dire ceux communs aux exploitations villageoises d'autres secteurs du département³⁴. Ainsi, il ne semble pas y avoir de lien entre l'ancienneté du domaine et sa superficie ; d'ailleurs la plus grande exploitation de l'échantillon a moins de 10 ans d'existence.

2. *Les facteurs directement liés à l'économie moderne*, et notamment à l'influence des grandes plantations semblent avoir un rôle plus déterminant.

D'abord, l'extension des grandes plantations, a eu des conséquences sur le milieu villageois abé. Elle a constitué, et elle constitue encore pour ceux qui louent des terres, une rentrée considérable d'argent ; ce fait n'est pas spécifique à la région d'Azaguié. Mais plus qu'ailleurs les cessions ont entraîné une pénurie considérable de terres chez les Abé et même provoqué de curieux retournement de situations. Le cas d'Azaguié-Mbromé est instructif. Dans ce village, les chefs du lignage aîné, Aza-Titi, peut-être parce que les terres familiales étaient plus favorables à la banane, mais surtout parce qu'ils avaient une position sociale prééminente, ont vendu une très grande partie de leur patrimoine foncier. Résultat : les exploitations des membres actuels du lignage sont exigües, les possibilités d'extension nulles ; et les jeunes, contraints à vivoter ou à partir, le reprochent amèrement (parfois même violemment) aux anciens³⁵. Par contre, les membres du lignage cadet, qui n'ont pratiquement rien cédé, possèdent des exploitations nettement plus vastes, et dans le cadre d'une économie monétarisée prennent la première place ; le principal planteur autochtone du village qui cultive plus de 30 ha est d'ailleurs issu de leurs rangs. Cet exemple rend compte de la faiblesse d'ensemble des exploitations abé : beaucoup d'autochtones ont préféré vendre ou louer des terres plutôt que de les cultiver eux-mêmes ; dans une première période, les revenus ont été élevés ; mais les cessions ont été faites à l'encontre des intérêts à long terme de la communauté.

Un second aspect tient à la formation des exploitations nées d'achats. Le planteur, dans ce cas, n'a jamais étendu son domaine petit à petit, mais il a acquis d'un coup (ou en deux fois) l'essentiel de ses terres. Les sommes (souvent importantes) nécessaires à cet achat ont été rassemblées de deux façons : soit en travaillant comme manœuvre chez un très grand planteur, presque toujours européen, soit, et c'est le cas des Dioula, à partir de revenus gagnés dans le commerce, en ville.

Enfin, l'influence des plantations modernes se manifeste dans l'existence d'un certain nombre de grands planteurs allochtones, dont le principal cultivateur de l'échantillon, un Voltaïque, est un exemple. Celui-ci, exploitant depuis moins de 10 ans, cultive pourtant 30 ha de bananes. Il a reçu ces terres de son ancien patron, un planteur européen chez qui il a travaillé une quinzaine d'années comme manœuvre puis chef d'équipe. Pour le récompenser de son travail son patron lui a cédé 2 blocs de 10 et 20 ha qu'il louait jusqu'alors et l'a aidé à lancer son exploitation. Son expérience de la culture, jointe aux facilités qu'il a pour trouver des manœuvres parmi ses parents de Haute-Volta, lui permettent de conduire correctement son exploitation. C'est aujourd'hui un des principaux planteurs villageois de la région d'Azaguié. Son cas n'est cependant pas unique : 4 autres exploitants sont dans une situation très

34. Cf. J.L. CHALEARD (1981-82).

35. Cette question est à l'origine également d'une hostilité latente des Abé à l'égard des planteurs européens installés sur le terroir villageois.

proche, et de nombreux planteurs moins importants (qui ont des exploitations entre 7 et 15 ha), ont suivi un chemin analogue. Le travail sur une grande exploitation moderne peut donc conduire (dans des cas certes rares) à l'accession à la terre.

Les obstacles à l'apparition d'une classe de grands planteurs modernes villageois

Les Voltaïques, grands planteurs modernes issus du milieu villageois, restent suffisamment peu nombreux pour faire figure d'exception. Il existe également quelques planteurs villageois (notamment parmi les autochtones) qui ont des exploitations importantes : plus de 20 ha de bananes auxquels s'ajoutent parfois des superficies non négligeables en caféiers ou cacaoyers. Cependant leur nombre est limité, et il s'agit plus d'exploitations « semi-modernes » par la taille et les techniques (les rendements sont souvent irréguliers ou moyens : 15 t de bananes par ha).

En outre, toutes ces exploitations villageoises, à la limite de l'exploitation moderne sont instables. Ainsi, un planteur abé a abandonné son exploitation (21 ha de bananes) faute de main-d'œuvre, et parce qu'il avait du mal à faire face aux frais de culture indispensables (engrais, produits-phytosanitaires, paie des manœuvres) ; un Voltaïque a décidé, en 1982, de rentrer dans son pays : il semble qu'il ait eu des problèmes avec ses manœuvres (qui étaient aussi des parents) et des difficultés financières ; sa famille a insisté pour qu'il rentre.

En fait, trois obstacles majeurs empêchent les villageois de développer de grandes plantations modernes.

— Leurs connaissances techniques ne leur permettent pas d'assurer une production de qualité suffisamment compétitive sur le marché (témoins les forts pourcentages de refus de bananes qu'ils connaissent : jusqu'à 40 ou 50 % alors que ces refus sont très faibles chez les gros planteurs) ; ils risquent ainsi chaque année de vendre des quantités trop faibles pour assurer la rentabilisation de leurs investissements. Par ailleurs, même ceux qui ont travaillé chez un planteur moderne n'ont pas appris les techniques de gestion et de comptabilité, indispensables à la bonne marche de l'exploitation.

— Le manque de capitaux les empêche à la fois d'acquérir des terres suffisantes pour produire en grand, d'acheter l'équipement et les produits nécessaires à la conduite des cultures, d'avancer, avant récolte, le salaire d'un grand nombre de manœuvres (qu'il faut payer chaque mois). Pour s'agrandir ils obtiennent rarement ou dans de mauvaises conditions des prêts bancaires : il leur faut en général la caution d'un parent salarié, et les prêts restent modestes.

— Les bénéfices de l'exploitation sont dirigés de préférence vers les dépenses de consommation familiale (nourriture, vêtements...), les dépenses sociales ou de prestige (achat d'automobile, dons lors des funérailles...) plutôt que réinvestis dans l'exploitation. Mais compte tenu de ce qui précède, ont-ils intérêt à faire autre chose ? Il est significatif que le chapitre des dépenses scolaires soit toujours important : le métier urbain assure un emploi stable, permet d'obtenir des prêts ; et n'est-ce pas parce qu'ils sont fonctionnaires que certains (les « grands » comme on les appelle au village) ont pu acheter des plantations et obtenir des déclassements de forêts ?

CONCLUSION

Trois séries de conclusions se dégagent finalement de nos analyses. D'abord, les grandes plantations modernes sont étrangères au milieu local. En ce sens, elles répondent bien à la définition donnée par P. GOUROU des plantations³⁶.

³⁶ P. Gourou (1969) p. 186-187. Source : R.N.A.

Le propriétaire est rarement un autochtone, et même s'il l'est, son exploitation a été créée avec apport de capitaux extérieurs, issus d'activité sans lien avec le milieu villageois. L'Européen est certainement le propriétaire le plus « étranger ». Mais les villageois autochtones ne considèrent jamais les planteurs issus de la bourgeoisie citadine comme étant des leurs.

Étrangère par son propriétaire, l'exploitation l'est aussi par ses cultures introduites par les Européens (mais somme toute pas plus que le cacao) et surtout par ses techniques, extrêmement modernes, que le planteur villageois n'a pas les moyens d'appliquer.

Étrangère, la grande plantation moderne l'est enfin, par l'utilisation massive d'une main-d'œuvre originaire des régions de savane, principalement de Haute-Volta. Si l'utilisation de manœuvres est une constante de presque toutes les exploitations de Côte-d'Ivoire, la forme plus purement capitaliste des rapports employeur-employé, le très faible rôle de la main-d'œuvre familiale, et le nombre considérable des manœuvres utilisés, différencient l'exploitation moderne de l'exploitation villageoise et la coupent davantage du milieu local originel.

En second lieu, les grands planteurs modernes ivoiriens se différencient de leurs homologues européens par les conditions de fonctionnement et l'évolution de leurs exploitations.

La création et l'agrandissement des plantations modernes ont été le fait dans la majeure partie des cas, des Européens. Le fondement de leur réussite a été le réinvestissement d'une part importante des bénéfices dans l'acquisition de terres ou l'amélioration de l'équipement, ce qui a permis d'intensifier la production. Limités dans leurs extensions foncières depuis quelques années, ils se sont lancés dans des cultures exigeantes sur le plan technique et ouvrant des débouchés lucratifs. Par l'accumulation de capital qu'ils ont réalisée, par le dynamisme dont ils ont fait preuve, ils ont agi en véritables entrepreneurs agricoles capitalistes. Certains d'entre eux cependant, victimes des risques inhérents à ce comportement, n'ont pas résisté à la crise actuelle et ont fait faillite.

La situation des planteurs ivoiriens est différente. Ce sont le plus souvent des citadins devenus brusquement planteurs grâce à des capitaux qui ne sont pas issus de l'agriculture. En même temps, leur réussite est moins liée à l'exploitation que celle des planteurs européens car leurs activités sont multiples. Par nécessité, ces « planteurs-fonctionnaires », suivent aussi de moins près leur exploitation. En outre, à l'inverse des Européens, leur espace foncier n'est pas fermé : ils possèdent souvent, à côté de leurs plantations modernes, des vergers de café-cacao qu'ils cultivent en extensif. Enfin, ils ont bénéficié du soutien du gouvernement pour certaines cultures (banane, ananas) ; ce sont elles qu'ils ont adoptées en priorité.

Cependant, ils ne constituent pas un groupe aux comportements uniformes. Certains d'abord, par inexpérience ou par manque d'attention, ont laissé périr leurs plantations : ils sont propriétaires, mais ne sont plus planteurs. Quelques uns ensuite, à l'opposé des précédents, font fructifier leur domaine : ils reconvertissent d'anciennes parcelles arbustives, ou agrandissent et modernisent des plantations achetées ; ce sont des gestionnaires avisés, des planteurs dynamiques. Les plus nombreux enfin, sont des citadins qui laissent leur exploitation en gérance ; ils constituent un groupe de propriétaires absentéistes. Cependant, à la différence de ce qui se passe dans le système latifundiaire, l'exploitation n'est pas sous-utilisée, et leur cas, par ailleurs, reste très minoritaire à l'échelle de la Côte-d'Ivoire.

Enfin, troisième volet, complémentaire des deux précédents, il n'est pas né du monde villageois un véritable groupe de planteurs modernes. Mais le développement de ce type de plantations a eu des conséquences nombreuses sur le milieu traditionnel.

Elles sont plus ou moins directement à l'origine de l'extension de la culture de la banane. De manière plus fondamentale, elles ont influé sur la structure même des exploitations villageoises : obligation d'aller chercher des terres très loin ; présence d'un groupe de grands planteurs (en majorité voltaïques) issus de la masse des manœuvres salariés des exploitations modernes ; enfin et surtout, apparition et aggravation progressive du problème foncier.

Par leur dynamisme propre, les exploitations modernes constituent un cas exceptionnel de réussite. Mais si l'on se réfère à leur influence sur le monde villageois, cette réussite n'est ni exemplaire, ni exempte de difficultés.

BIBLIOGRAPHIE

- AFFOU YAPI S. — 1979 — Le grand planteur villageois dans le procès de valorisation du capital social — Abidjan, Centre ORSTOM de Petit-Bassam, 371 p. multigr.
- CHALEARD J.L. — 1979 — Structures agraires et économie de plantation en pays abé — département d'Agboville — Côte d'Ivoire. Paris X-Nanterre, Université, 529 p. (thèse de 3^e cycle), et Archives et Documents, Micro-Édition, Paris, 1981, Institut d'ethnologie.
- CHALEARD J.L. — 1981-82 — Occupation du sol et immigration en pays abé (Département d'Agboville — Côte d'Ivoire). — *Cah. ORSTOM, série Sci. Hum.*, vol. XVIII, n° 3, Paris, ORSTOM, pp. 271-293.
- DIAN B. — 1973 — Situation actuelle de la culture bananière en Côte d'Ivoire. — Abidjan, Publication de l'I.G.T., n° 3, 24 p.
- FAURE Y.A., MEDARD J.F. et autre — 1982 — État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire. — Paris, Karthale, 276 p.
- FRECHOU H. — 1955 — Les plantations européennes en Côte d'Ivoire. — *Cahiers d'Outre Mer*, pp. 55-83.
- GASTELLU J.M. — 1980 et 1982 — Une économie du trésor ; les grands planteurs du Moronou. — Abidjan, Centre ORSTOM de Petit-Bassam, T. 1 : 83 p., T. 2 : 134 p., T. 3 : 119 p., multigr.
- GOUROU P. — 1969 — Les pays tropicaux. — Paris, P.U.F., 271 p. (5^e édition refondue).
- LESTRAT J. — 1973 — Agboville, une ville soudanaise dans la forêt. — Paris X-Nanterre, Université, 262 p. (thèse de 3^e cycle).
- LESTRAT J. — 1976 — Agboville et le pays abé, influence du chemin de fer sur une ville et sa région. — Travaux et documents de géographie tropicale n° 23, Bordeaux, CEGET, pp. 139-193.
- République de Côte d'Ivoire, Archives Nationales. — *Séries administratives et économiques*.
- République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Agriculture — 1975 — Recensement National Agricole. — Abidjan, Direction des statistiques rurales et des enquêtes agricoles.
- République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Agriculture, 1982 — Les exploitations de banane de Côte d'Ivoire. — Abidjan, 47 p., multigr.
- République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Agriculture. — Rapports annuels de la Direction de la statistique rurale et des enquêtes agricoles.
- République de Côte d'Ivoire, Ministère du Plan — 1967 — Région Sud-Est : étude socio-économique — Paris, SEDES et Ministère du plan de Côte d'Ivoire, T. 1 : 108 p., T. 2 : 144 p., T. 3 : 286 p., T. 4 : 157 p., T. 5 : 312 p., T. 6 : 222 p., T. 7 : 78 p., T. 8 : 70 p.
- SAWADOGO A. — 1977 — L'agriculture en Côte d'Ivoire. — Paris, P.U.F., 368 p.